



LE CONTACT



Volume 42 - Numéro 4

Site internet : www.spsern.lacsq.org

Janvier 2022

Dans ce numéro :

RQAP	1
Un autre retour difficile	1
Session préparation retraite	1
Maladies non monnayables lors de la retraite	2
Où en est rendue la convention collective	2
Bris de service dans votre école	2
Une présidente a votre écoute	2

1 Votre famille s'agrandit, voici quelques informations importantes sur la RQAP

Même lorsque vous décidez d'agrandir votre famille, nous pouvons vous accompagner dans vos démarches, entre autres afin de bénéficier au maximum du RQAP (Régime d'Assurance Parentale du Québec).

De plus, nous vous aiderons à optimiser vos droits issus de la convention collective. La CSQ a réalisé divers guides, divers modèles de lettre, outils de planification financière et de calcul.

Voici 2 liens utiles pour commencer votre planification :

<https://www.rqap.gouv.qc.ca/fr/accueil>

<https://www.rqap.gouv.qc.ca/fr/a-propos-du-regime/simulateur-de-calcul-de-prestations>

1 Un autre retour difficile

Encore des Services de garde (Essentiels) ! Une fois de plus, les consignes sont données au compte-goutte comme depuis le début de la pandémie. Nous rêvons du jour où le ministre Roberge sera capable de présenter les consignes avant que le personnel de soutien débute le travail.

Nous sommes heureux d'avoir été entendus concernant les tests PCR, mais déçus qu'au moment d'écrire ces lignes nous n'ayons toujours pas de protocoles clairs lors de la présence de cas de covid dans les groupes au service de garde.

Vous êtes toujours nos yeux et nos oreilles dans les milieux, si vous êtes témoin de situations préoccupantes n'hésitez pas à nous appeler. Nous ferons tout en notre pouvoir pour nous assurer que vous travaillez dans des milieux sécuritaires.

1 Sessions de préparation à la retraite offerte par L'AREQ

Comme les sessions en mode virtuel ont été fortement appréciées et que nous avons reçu plusieurs demandes en ce sens, elles reprendront à l'automne 2022.

Le calendrier des sessions 2022-2023 sera mis en ligne au cours du mois de juin prochain sur le site Web de l'AREQ. Restez à l'affût! Le coût de 50\$ vous sera remboursé par le syndicat, vous devez nous faire parvenir votre facture.

L'outil d'inscription en ligne est accessible à l'adresse suivante : <https://areqspr.gofino.ca/>. Si vous avez besoin d'assistance ou d'information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous ou au spr@areq.lacsq.org.

1 Maladies non monnayables lors de la retraite

Clause 5-3.45

Les jours de congé de maladie monnayables selon la clause 5-3.44, de même que les jours de congé de maladie non monnayables, au crédit d'une salariée ou d'un salarié ayant trente (30) années d'ancienneté ou plus, peuvent également être utilisés à raison d'un jour par jour, jusqu'à concurrence de dix (10) jours par année, pour ajouter aux vacances de la salariée ou du salarié en cause. Les dispositions du présent alinéa couvrent également la salariée ou le salarié ayant cinquante-cinq (55) ans d'âge même si elle ou il n'a pas les trente (30) années d'ancienneté requises.

Cela veut dire que les maladies non monnayables ne peuvent pas être payées lorsque vous prenez votre retraite. Cependant, vous pouvez les prendre en congé (vacances) avant votre départ à la retraite et en informer votre supérieur immédiat.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry
Présidente

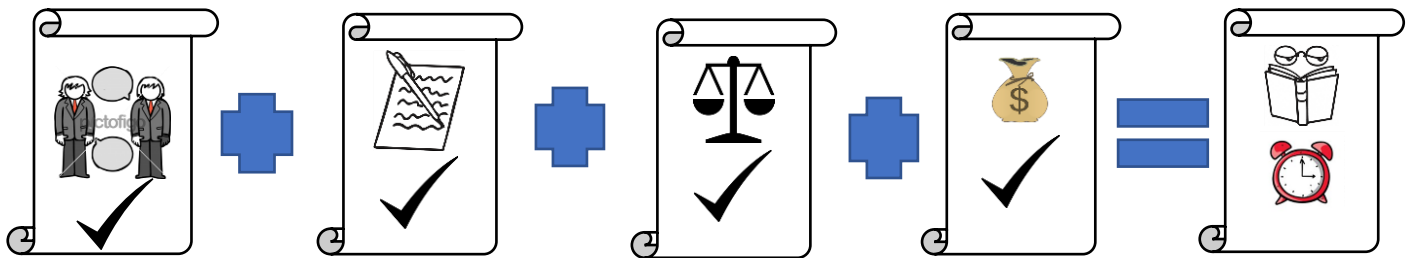
Stéphanie Tremblay
Vice-présidente à la
trésorerie et au secrétariat

Sylvie Bacon,
Vice-présidente CNESST

Sylvie Levert
Vice-présidente aux
relations du travail et aux
communications



Où en est rendue la convention collective en image :



Crampons pour le personnel à risque de chutes



Le CSSRDN vous a remis une paire de crampons afin d'assurer votre sécurité entre tous les lieux extérieurs (stationnement compris) et l'établissement où vous travaillez. Si vous avez des difficultés avec les ceux-ci, bien vouloir nous en aviser.

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de cet équipement de protection individuel, il nous fera plaisir d'y répondre.

Si toutefois une chute survenait sur votre lieu de travail avec ou sans les crampons, n'oubliez pas de communiquer avec nous au : **450-432-3883**.

Avez-vous des bris de services dans votre établissement?

De concert avec la Fédération du personnel de soutien scolaire, nous sommes à brosser le tableau concernant le manque de personnel dans vos milieux de travail. Est-ce que vous vivez quotidiennement des absences de personnel dans votre milieu ? Est-ce que vous vous retrouvez à pallier régulièrement le manque de personnel afin de répondre aux besoins ?

Si tel est le cas, il est très important que vous nous appeliez **450-432-3883** afin que nous puissions faire les représentations nécessaires pour vous aider. Vos informations seront traitées confidentiellement !



Ensemble pour des services aux élèves de qualité
et avec la Fédération pour trouver des solutions !



Une présidente à l'écoute de ses membres : Brigitte Beaudry



Vous l'avez peut-être croisé, vous l'avez peut-être vu en virtuel ou vous lui avez parlé au téléphone et vous savez que votre présidente est à votre écoute.

Brigitte s'est donné des mandats de vie syndicale dans le but de représenter les membres. Elle veut rendre accessible la convention collective pour toutes et tous. Elle est présente quotidiennement d'abord et avant tout pour répondre aux besoins de chacun des membres.

Elle n'a jamais assez d'une journée pour abattre tout le travail à faire. Répondre aux questions et préoccupations des membres. Rechercher constamment des solutions, dans toutes les sphères de la tâche administrative d'un syndicat.

S'assurer que vous travaillez dans de meilleures conditions possibles et voir à tout faire pour résoudre les écarts entre les milieux. Être à l'affût du respect de vos droits de travailleuses et travailleurs. Faire le pont entre vous et la fédération (FPSS) et la centrale (CSQ), sans oublier de bien vous représenter autant localement qu'au niveau national.

Comme vous pouvez le constater ce n'est pas une mince tâche que celle d'être à la présidence d'un syndicat local et c'est avec passion que Brigitte s'affaire à la tâche depuis 9 années.

*L'équipe du SPSEMN vous souhaite une excellente année 2022 !
Brigitte Beaudry, Stéphanie Tremblay, Sylvie Bacon et Sylvie Levert*